

CANNABIS: Réactions, effets et risques?



Qu'il soit utilisé à des fins médicales ou récréatives, le cannabis suscite beaucoup de questions. Posez les vôtres à votre pharmacien.

PXM01003_DXM01007

Un message des pharmaciens-propriétaires
affiliés à **Proxim**

Les pharmaciens sont les seuls
responsables de l'exercice de la pharmacie.

Au Canada, la légalisation du cannabis récréatif entre en vigueur le 17 octobre 2018, en vertu de la Loi sur le cannabis. Bien que cette loi découle d'une initiative fédérale, il est donné aux provinces le pouvoir de réglementer la consommation de cannabis récréatif sur leur propre territoire. Puisque les règlements peuvent varier d'une province à une autre, assurez-vous de connaître ceux qui s'appliquent au Québec.

BIEN SÛR, UN TEL CHANGEMENT AMÈNE SON LOT DE QUESTIONS RELIÉES À VOTRE SANTÉ ET VOTRE SÉCURITÉ.

- Qu'est-ce que le cannabis ?
- Quels sont les effets du cannabis sur votre santé ?
- Quelle est la différence entre le cannabis récréatif et le cannabis médical ?
- Quelle est la différence d'effets entre l'inhalation de cannabis et la consommation de produits comestibles à base de cannabis ?
- Quelles précautions devrais-je prendre avant de consommer du cannabis ?
- Est-ce que le cannabis peut interagir avec d'autres substances comme l'alcool et les médicaments ?
- Comment mon pharmacien peut-il m'aider ?

Heureusement, votre pharmacien est outillé pour s'adapter à cette nouvelle réalité et répondre à vos questions. **Pour avoir toutes les réponses à vos questions, consultez-le ou visitez le groupeproxim.ca**

Un message des pharmaciens-propriétaires
affiliés à **Proxim**

Les pharmaciens sont les seuls
responsables de l'exercice de la pharmacie.